

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

<p>ABONNEMENTS SUISSE Un an : 5 fr. 80 (avec Bulletin officiel 7 fr. 80) Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus Etranger: 16 fr. par an. (Avec Bulletin 18 fr. par an)</p>	<p>RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY Compte de Chèques postaux II. 458 * * * Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse</p>	<p>ANNONCES Canton: 15 ct. — Suisse: 20 ct. — Etranger: 25 ct. la ligne Réclames: 50 ct. la ligne ou son espace S'adresser à FRANÇOIS COMTE, S. A. Suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré</p>
---	---	--

La grève générale en Suisse

Jedi matin.

Lundi à midi, alors que dans toute la Suisse romande l'on apprénait avec joie la grande nouvelle de la capitulation de l'Allemagne, le pays auquel nous devons tous les ennuis, les tracasseries, les privations et les angoisses que nous ont valus ces quatre années de guerre, l'ordre de mobilisation de quelques compagnies du landsturm et de l'élite de la Ire division venait jetter un froid sur les sentiments d'allégresse des Suisses romands.

Le Conseil fédéral, après avoir laissé agir à leur guise les Allemands Münzberger, Pianten, Grimm et autres, se voit obligé de faire appel aux Suisses romands qu'on croyait au-delà de l'Aar si légers et si emballés!

Etrange contraste! Il y a trois ans on se préparait à aller occuper la Suisse romande pour la ramener à la raison et voilà qu'aujourd'hui ce sont les milices romandes auxquelles on a recours pour rétablir l'ordre en Suisse allemande.

On dérange des masses de citoyens parce que le Conseil d'Etat de Zurich et le Conseil fédéral n'ont jamais su faire preuve de fermeté et de prévoyance. Les pleins pouvoirs, qui auraient dû être limités aux questions concernant l'approvisionnement du pays, n'ont servi qu'à embêter le producteur honnête et à favoriser la spéculation. Ce fut le régime de l'incohérence.

De là des mécontentements habilement exploités par les Allemands qui foisonnent à Zurich et les Russes bolchevicks qui auraient tant à faire chez eux.

Toujours est-il que le mouvement et l'agitation qui ont pris naissance sur les bords de la Limmat se sont étendus à la Suisse romande. Les mécontents des trains font grève; les typographes des principales villes également, de sorte que ces jours-ci on est revenu au bon vieux temps: pas de trains et pas de journaux.

Les employés des postes, télégraphes et téléphones n'étant pas en grève, on peut tousjours avoir des nouvelles des autres parties de la Suisse, où, jusqu'à aujourd'hui, le calme règne.

Voici d'ailleurs les événements survenus cette semaine:

Zurich 10. — Dimanche après-midi, une grande assemblée publique devait avoir lieu pour célébrer l'anniversaire de la victoire de la révolution sociale en Russie, malgré l'interdiction générale d'assemblées du commandant des troupes, colonel Sonderegger.

Les camarades Pianten et Rugg devaient y prendre la parole. Une foule immense s'était rassemblée. Peu après 3 heures, une compagnie d'infanterie arriva et fut reçue par des coups de sifflets. La foule passa à des voix de fait contre les soldats. Le fascier Vogel, de la 2me compagnie du bataillon 42, frappé par une balle, a succombé à l'hôpital.

La troupe tira alors des coups à blanc et à balles, blessant quelques personnes. La foule se rua dans les rues voisines. La troupe continua à disperser les nouveaux atroupements.

Oltén, 11. — Le Conseil fédéral s'étant refusé à retirer les troupes envoyées à Zurich, ainsi que le demandait le comité d'action d'Oltén dans l'intérêt de l'apaisement du conflit existant, le comité d'action d'Oltén, le comité central de l'Union suisse des syndicats et la direction du parti socialiste suisse se sont réunis en séance dans la nuit de dimanche à lundi. Après une discussion approfondie sur la gravité de la situation nationale et internationale, l'assemblée a décidé à l'unanimité de proclamer la grève générale pour lundi à minuit.

L'appel à la grève s'adresse à toutes les corporations ouvrières du pays y compris le personnel des communications et d'Etat.

Dans une proclamation à la population, le comité d'action d'Oltén expose les motifs qui ont déterminé à prendre cette décision loisible

de conséquences. La proclamation expose en même temps le programme que les grévistes auront à soutenir; ce programme renferme les points suivants:

1. Nouvelles élections au Conseil national sur la base de la représentation proportionnelle;
2. Droit électoral et passif pour les femmes.
3. Réorganisation de l'armée dans le sens d'une armée populaire.
4. Garantie de l'approvisionnement en denrées alimentaires d'accord avec les producteurs agricoles.
5. Introduction de la semaine de 48 heures pour les établissements publics et privés.
6. Introduction du travail obligatoire général.
7. Monopoles d'Etat pour l'importation et l'exportation.
8. Assurance vieillesse et invalidité.
9. Amortissement des dettes d'Etat par la classe possédante.

La réalisation de ce programme suppose une reconstitution du gouvernement national en tenant compte de la volonté populaire actuelle.

La grève est illimitée. La proclamation se termine par un appel aux soldats et au personnel d'Etat et appelle la population ouvrière à s'abstenir de consommer de l'alcool pendant la durée de la grève.

La proclamation est signée des membres du comité d'action d'Oltén, des membres de la direction du parti socialiste suisse, du comité central de l'Union suisse des syndicats et la fraction socialiste du Conseil national.

Le Comité central de l'Association suisse des fonctionnaires des télégraphes et téléphones a envoyé au Conseil fédéral à Berne le télégramme suivant, daté de Lausanne 10 novembre, à 6 h. 20:

Al Conseil fédéral à Berne.

Nous estimons utile de vous informer que dans l'intérêt supérieur du pays, nous avons donné comme mot d'ordre à tous nos membres de rester à leurs postes au cas où la grève générale dont nous sommes menacés viendrait à être déclarée.

Au nom et par ordre du Comité central

Le Président: C. BLANC.

Le Conseil fédéral a répondu:

Berne, 10 novembre, 10 h. 20.

A l'Association suisse des fonctionnaires des télégraphes et téléphones, à Lausanne.

Nous avons pris acte de votre télégramme. Nous vous remercions cordialement de votre communication et vous félicitons de votre patriotique décision.

Conseil fédéral.

A Zurich

Zurich, 11. — Le personnel du chemin de fer de la place de Zurich a décidé hier, à l'unanimité, de proclamer immédiatement la grève des chemins de fer.

La troisième journée de la grève (lundi) à l'aspect général des jours précédents. L'agitation semblait cependant plus grande dans les masses. Des rassemblements se sont produits sur différentes places. Des patrouilles de cavalerie et de cyclistes ont parcouru les rues.

Dans les bureaux des services publics, le travail continue. L'Hôtel-de-Ville, où le Grand Conseil se réunit, est gardé par des troupes d'infanterie, des mitrailleurs et la police.

Des pourparlers ont eu lieu dimanche après-midi entre le gouvernement du canton de Zurich et la municipalité de Zurich. Le gouvernement de Zurich est prêt, afin de mettre fin au conflit, à faire aux ouvriers les concessions suivantes:

1. Trois membres du Conseil d'Etat démissionneront immédiatement pour faire place à des représentants des ouvriers.
2. Le Conseil d'Etat est prêt à déposer immédiatement un projet de loi introduisant la journée de huit heures pour le personnel cantonal et à intervenir dans le même sens auprès du Conseil fédéral pour l'application de cette mesure à tout le territoire de la Confédération.
3. Le Conseil d'Etat est prêt à demander le retrait immédiat des troupes si la grève est déclarée terminée.

Les organisations ouvrières ont déclaré que, dans la phase actuelle, l'affaire dépasse le cadre cantonal et que des décisions ne peuvent être prises que d'accord avec le comité d'Oltén.

Le comité du parti radical-démocratique de la ville de Zurich annonce, dans un appel qu'il a adressé au Conseil d'Etat la demande d'entreprendre immédiatement les premières démarches nécessaires en vue de la réforme et de l'assainissement du corps social. Il s'agit, dit ce appel, de deux mesures arrivées à maturité:

1. L'introduction légale et générale de la journée de huit heures;
2. L'octroi aux offices de conciliation actuels du pouvoir de décider avec force de loi des chiffres de salaires (offices des salaires).

Ces deux réformes peuvent être introduites immédiatement sans reniement de la Constitution.

A Berne

Le Conseil fédéral a adressé aux fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération un appel annonçant qu'il ne peut tolérer que le personnel se mette en grève et qu'il se charge de ceux qui ont cru devoir se joindre déjà à la grève doivent reprendre dans les 24 heures leur travail, sinon ils auront à en supporter les conséquences.

Partout en Suisse des assemblées de protestation ont eu lieu contre les menées germano-bolchevistes et pour soutenir le Conseil fédéral.

Les Chambres fédérales sont actuellement réunies sous la protection de l'armée et il faut espérer que les membres incapables du Conseil fédéral seront remplacés. Les Schultze et les Muller ont fait leur temps.

La fin du conflit

Le Conseil fédéral a adressé mardi matin à la direction de la grève générale un ultimatum exigeant la cessation de celle-ci pour mercredi à minuit.

A 2 h. du matin, jeudi, M. Iig, conseiller national remit au Conseil fédéral la déclaration de cessation de grève.

Le Comité d'Oltén a donc dû capituler devant l'attitude enfin résolue du Conseil fédéral appuyé par l'immense majorité de la population de la Suisse.

Le travail a repris partout où il avait cessé car la grève était loin d'être générale. L'ambassade bolcheviste à Berne ainsi que l'agitateur allemand Münzberger ont été reconduits à la frontière.

Aux troupes de la Ire Division

Le commandant de la Ire division, colonel Bornand, adresse aux troupes la proclamation suivante datée du 13 novembre:

Aux troupes,

La mobilisation, opérée dans des conditions difficiles, vient de s'achever d'une façon excellente, tant au point de vue de la discipline que de la rapidité.

Elle a prouvé, une fois de plus, la confiance complète qui existe entre les chefs et la troupe de la Ire division, leur dévouement commun à la Patrie et leur volonté de maintenir l'ordre.

Je tiens à adresser à tous, officiers, sous-officiers et soldats, ainsi qu'au personnel du Service territorial, l'expression de mon entière satisfaction.

Si, contrairement à mes habitudes, je le fais par ordre du jour, c'est que le Président de la Confédération a rapporté hier, devant la plus haute autorité du pays, qu'un journal anarchiste a osé imprimer que les troupes de la Ire Division auraient refusé de marcher. Cette calomnie a été accueillie par les Chambres fédérales avec des cris d'indignation. Je me borne à vous la signaler, sachant que saurez la juger avec intelligence et en tirer les conclusions qui s'imposent.

La concentration de la Division s'opère normalement par marche et par transports; l'accueil chaleureux que vous fait partout la population, vous montre qu'elle compte sur vous.

La grève des mécaniciens de chemins de fer

Nous recevons du Comité de l'arrondissement V. S. E. A. IV (Valais), les communications suivantes:

Martigny, le 14 novembre 1918.

Messieurs,

Nous nous permettons de faire appel à l'hospitalité de votre honorable journal pour éclairer l'opinion publique sur l'attitude observée dans la grève conflictuelle actuelle par les cheministes du Valais membres V. S. E. A. (personnel des gares, service de la voie et des agents des installations techniques).

Chacun sait que tous les jours des trains ont pu circuler en Valais grâce à nos efforts et avec l'aide de quelques mécaniciens et agents de train qui, guidés par une saine raison, ont refusé d'obéir à l'ordre de grève de l'Union des syndicats.

Tous les arrondissements V. S. E. A. de la Suisse romande et la plus grande partie de ceux de la Suisse allemande ont protesté contre la grève.

Pour édifier les lecteurs, nous livrons à la publicité et vous prions de reproduire ci-dessous quelques-uns des principaux télégrammes pendant les journées des 12 et 13 novembre:

Genève, le 12 à 9-20 matin.

Michellod, président arrondissement V. S. E. A. Genève proteste énergiquement contre décision grève comité directeur V.S.E.A. élevée de vive force. Engage membres à reprendre travail. Lausanne, Oltén, Zurich, Winterthur V.S.E.A. sont opposés à grève.

Grand président Ier.

Martigny, le 12.

Henri Grand, président, lor arrondissement Genève. D'accord protestations énergiques contre grève mais ne croyons pas que Comité directeur V.S.E.A. a été. Avons fait possible en Valais pour assurer circulation des trains. Continuons et faisons part de décisions à Delisle président romand Lausanne. Michellod, président 4.

Martigny, le 12.

Delisle, président V.S.E.A. romande, Lausanne. D'accord votre lettre d'hier comme avec télégramme Genève.

Protestons énergiquement contre grève.

Michellod, président 4.

Président central V.S.E.A. Woker, Berne.

Arrondissement V.S.E.A. proteste énergiquement contre grève et blâme ceux qui l'ont décidée.

Michellod, président.

Arrondissement V.S.E.A. 13, Lucerne

D'accord votre télégramme, protestons également Berne.

Président Michellod.

Comité V.S.E.A. arrondissement 5 Fribourg

D'accord avec votre décision. Avons déjà protesté hier soir télégraphiquement à Berne.

Berne, le 12 à 1 h. 30 s.

Michellod, fonctionnaire CFF Martigny.

Prière donner connaissance aux membres de la résolution suivante:

Le Comité fédératif V.S.E.A. s'est trouvé lors de sa réunion en séance devant le fait accompli que la grève générale était déjà décidée par le Comité d'action d'Oltén et qu'à l'encontre de sa proclamation, des grèves partielles de cheministes avaient déjà éclaté sur quelques places.

Le Comité fédératif proteste contre ces procédés sans discipline et regrette que ses efforts de la dernière heure pour empêcher ou pour retarder la déclaration de grève soient restés sans résultat.

Les responsabilités seront fixées par une assemblée extraordinaire des délégués.

En la situation actuelle, nous attendons des membres une tenue tranquille pendant la conduite de l'action.

Le Comité fédératif travaille à une solution rapide du conflit.

Le Comité fédératif V.S.E.A.

La dépêche suivante a été passée à toutes les gares du Valais le 12 novembre, entre 8 et 10 h. du soir.

A tous les membres de l'arrondissement 4

V.S.E.A. Comité fédératif V.S.E.A. communique à tous les membres que à l'encontre de sa proclamation grève générale ait été décidée.

Responsabilités seront discutées prochainement. En attendant, recommandons calme, dignité et dévouement nécessaire pour faire face à situation.

Président arrondissement 4.

Michellod.